



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ACTUALISATION STRATÉGIQUE 2021



**SYNTHÈSE**

Le Président de la République avait souligné en février 2020 les ruptures affectant l'environnement international, confirmant les tendances identifiées dans la Revue Stratégique (RSDSN) de 2017. Quelques mois après l'apparition de la pandémie de Covid-19, le contexte socio-économique et l'environnement international n'ont jamais paru aussi incertains qu'aujourd'hui.

## **1. Persistance des menaces contre les intérêts français**

Le niveau d'engagement international de la France n'a pas faibli depuis 2017, face à des crises multiples, amplifiées par des facteurs tant structurels que conjoncturels : pression démographique globale, migrations, effets du changement climatique, mais aussi conséquences économiques et politiques de la pandémie de Covid-19. A ces crises et fragilités s'ajoutent les trois menaces persistantes, identifiées dans la RSDSN 2017 : le terrorisme djihadiste qui, bien qu'affaibli par la perte de nombreux cadres, poursuit sa stratégie d'enracinement local et de dissémination globale ; la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, illustrée par l'aggravation des crises de prolifération nucléaire nord-coréenne et iranienne ; enfin le retour de la compétition stratégique entre puissances.

## **2. Durcissement de la compétition entre puissances**

Qu'il s'agisse de la Russie ou de la Chine, le retour de la compétition stratégique et militaire est désormais assumé. La posture d'intimidation stratégique développée par la Russie repose à la fois sur une palette d'outils non militaires et sur le développement de capacités militaires sophistiquées. Pour sa part, la République populaire de Chine a doublé son budget de défense depuis 2012, se hissant au deuxième rang mondial, augmenté son arsenal nucléaire et démontré de nouvelles ambitions en matière de projection de puissance. En réponse, les Etats-Unis ont porté leur budget militaire à 720 milliards et ont fait de la compétition entre grandes puissances le déterminant principal de leur politique de défense.

## **3. Enhardissement des puissances régionales au Moyen-Orient et en Méditerranée**

Le recentrage américain sur la rivalité avec la Chine accélère également l'enhardissement de pays comme l'Iran et la Turquie, qui aspirent à s'affirmer comme puissances régionales et exploitent toutes les opportunités pour imposer leurs intérêts, au prix d'un aventurisme militaire grandissant. Ces reconfigurations entraînent à leur tour des évolutions de posture chez les autres acteurs régionaux, Emirats Arabes Unis (EAU), Arabie saoudite, Israël ou Egypte, qui voient leur environnement stratégique se dégrader. La Méditerranée est emblématique de tous ces développements : les flux illicites y sont en constante progression et se conjuguent désormais à l'instabilité provoquée par les enjeux énergétiques, la projection des puissances régionales, en particulier la Turquie, le renforcement des influences russe et chinoise et le recul de la présence militaire occidentale.

## **4. Des stratégies hybrides et multiformes**

La globalisation de la compétition implique également l'extension des champs de confrontation, en particulier dans les domaines qui se prêtent aux agressions ambiguës. Certains de nos compétiteurs, étatiques ou non, usent de « stratégies hybrides ». En combinant modes d'action militaires et non militaires, directs et

indirects, légaux ou illégaux, ces stratégies sont conçues pour rester sous le seuil estimé de riposte ou de conflit ouvert. L'utilisation de groupes armés, le cyber, le spatial, la manipulation de l'information ou l'instrumentalisation du droit (*Lawfare*), par l'emploi extensif de sanctions extraterritoriales ou la promotion unilatérale de normes, sont autant de leviers de puissance possibles pour appuyer des manœuvres militaires d'intimidation et atteindre des objectifs stratégiques.

## **5. Conséquences : un ordre international et une architecture de sécurité contestés**

Alors que les défis globaux devraient impliquer plus de coopération de la part des Etats, le délitement de l'ordre international se confirme, miné par les effets de la compétition stratégique et le comportement d'acteurs qui privilégient les arrangements bilatéraux et les rapports de force. Les risques associés d'escalade non maîtrisée sont importants, en particulier dans des régions dépourvues de mécanismes de règlement des crises. En Europe, la fragilisation de l'architecture de sécurité héritée de la guerre froide se poursuit inexorablement, avec la remise en cause des institutions et des accords multilatéraux. Sur l'ensemble de ces enjeux, la nouvelle administration américaine pourrait faire le choix de la coopération internationale ; il appartiendra alors aux Européens de se saisir résolument de ces ouvertures pour recréer de la stabilité stratégique sur leur continent.

## **6. L'Europe et la France au risque du déclassement stratégique**

Ce contexte d'instabilité entraîne des risques nouveaux jusqu'aux portes de l'Europe et en Méditerranée. En l'absence de réponse adaptée de leur part, les Européens risquent de subir un véritable déclassement stratégique. La volonté affichée par une large majorité de nos partenaires de maintenir la croissance de leur effort de défense, en dépit de la crise économique, est un signe positif qu'il conviendra de confirmer dans la durée. Les efforts de la France pour donner plus de sens politique à l'OTAN et plus de consistance à la défense européenne, au sein de l'UE ou dans des cadres *ad hoc* comme l'IEI, ont justement pour ambition de permettre aux Européens de répondre aux défis qui sont devant eux.

## **7. LPM, cyber, espace, IA, énergie : notre défense s'adapte**

Dans la continuité des analyses de 2017, trois axes d'adaptation ont été poursuivis : la consolidation de notre stratégie de défense, la mobilisation permanente de nos partenaires et alliés et la modernisation de notre outil de défense. L'adaptation de notre stratégie de défense s'est concentrée sur les nouveaux domaines (cyber, spatial, IA, énergie) que la France doit investir car ils sont essentiels à sa liberté d'action, face à la généralisation des stratégies hybrides. La Loi de programmation militaire 2019-25, conciliant régénération et innovation, marque la volonté d'une véritable remontée en puissance, par un effort financier sans précédent depuis la fin de la guerre froide. Elle vise à redonner aux armées les moyens de remplir durablement leurs missions et de se moderniser pour répondre aux défis futurs.

## 8. Défis à relever : fédérer autour d'une souveraineté européenne et d'intérêts partagés

Si des progrès importants ont été réalisés depuis la reconnaissance d'un impératif « d'autonomie stratégique commune » en juin 2016, il faut encore bâtir, en cohérence avec les évolutions de l'OTAN, un véritable pilier européen en matière de sécurité et de défense. Cela suppose d'avancer dans trois directions : consolider l'Europe de la défense, réduire nos dépendances technologique et industrielle et élaborer des réponses communes aux agressions hybrides. La mise en cohérence des outils capacitaires et la consolidation d'une base industrielle de défense européenne, innovante et compétitive, sont des enjeux majeurs pour atteindre une réelle autonomie stratégique. L'industrie de défense est une composante essentielle de cette autonomie et un secteur clef pour l'économie nationale (200 000 emplois directs et indirects, 20 % de la recherche) comme européenne.

## 9. Concourir à la résilience de la nation

En dépit de la pandémie Covid-19, les armées ont maintenu la totalité de leurs missions permanentes ainsi que tous leurs engagements opérationnels (dissuasion nucléaire, protection du territoire national, opérations intérieures et extérieures), tout en contribuant ostensiblement à l'effort national de lutte contre le virus par l'opération *Résilience*. Les capacités des armées demandent toutefois à être étoffées pour affronter des crises de grande ampleur en métropole ou dans les DROM-COM. A ce titre, la mise en œuvre d'une fonction stratégique « protection-résilience » et la reconstitution d'une certaine « épaisseur » organique (stocks, moyens logistiques...) apparaissent désormais indispensables.

## 10. Préparer l'avenir en poursuivant la remontée en puissance vers l'Ambition 2030

Les bouleversements géopolitiques, le durcissement des environnements opérationnels et la multiplication des champs d'affrontement rendent désormais crédible l'hypothèse d'un affrontement direct entre puissances. Pour être en mesure de contester des postures de déni d'accès dans tous les milieux, d'assurer la projection et le renforcement de ses dispositifs outre-mer ou de garantir sa capacité à intervenir, la France doit impérativement poursuivre la remontée en puissance amorcée en 2017. Au-delà de la modernisation substantielle déjà engagée dans le cadre de la LPM, de grands programmes ont été lancés, au niveau national ou en coopération avec nos plus proches partenaires (SCAF, MGCS), afin de renouveler les capacités nécessaires au-delà de 2030 et de préparer la guerre de demain. L'Ambition 2030 associée à la LPM doit être considérée comme une marche intermédiaire mais indispensable vers un modèle d'armée complet, étoffé et agile, et donc efficace jusque dans le haut du spectre, dans lequel forces conventionnelles et forces nucléaires s'épaulent en permanence. C'est ainsi que nous pourrions garantir notre sécurité et notre autonomie comme notre capacité d'entraînement en Europe et au-delà.